NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301323 - Basse vallée du Doubs

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4301323

1.3 Appellation du site

Basse vallée du Doubs

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

11/07/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776860

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,40333°

Latitude : 47,00611°

2.2 Superficie totale

3804 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39011	ANNOIRE
39022	ASNANS-BEAUVOISIN
39042	BAVERANS
39078	BREVANS
39099	CHAMPDIVERS
39128	CHAUSSIN
39150	CHOISEY
39182	CRISSEY
39198	DOLE
39220	FALLETANS
39252	GEVRY
39299	LONGWY-SUR-LE-DOUBS
39338	MOLAY
39385	NEUBLANS-ABERGEMENT
39405	PARCEY
39412	PESEUX

39415	PETIT-NOIR
39448	RAHON
39477	SAINT-BARAING
39573	VILLETTE-LES-DOLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		101,4 *(2,67 %)*		P	C	C	C	C
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,5 *(0,01 %)*		P	A	C	B	A
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		4,5 *(0,12 %)*		P	A	C	A	A
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		20 *(0,53 %)*		P	D			
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		76,08 *(2 %)*		P	A	C	B	B
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		5 *(0,13 %)*		P	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		510,17 *(13,41 %)*		P	A	C	A	A
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		9,16 *(0,24 %)*		P	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		7 *(0,18 %)*		P	B	C	A	A
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		400 *(10,52 %)*		P	A	C	A	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	196,3 *(5,16 %)*		P	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p	0	5	i	P	G	D			
I	1032	*Unio crassus*	p	1	2	i	V	G	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p	1	2	localities	P	M	D			
I	1074	*Eriogaster catax*	p			i	P	G	D			
F	1096	*Lampetra planeri*	p	50	100	i	P	M	D			
F	1158	*Zingel asper*	p			i	P	M	C	C	A	C
F	1163	*Cottus gobio*	p	800	1000	i	P	M	D			
A	1166	*Triturus cristatus*	p	5	5	localities	P	G	C	C	C	B
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	DD	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	M	C	C	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	M	C	B	C	B
M	1337	*Castor fiber*	p	5	10	i	P	G	D			
F	5339	*Rhodeus amarus*	p	25	50	i	P	M	D			
F	6147	*Telestes souffia*	p	5	10	i	P	M	D			
F	6150	*Parachondrostoma toxostoma*	p	5	10	i	P	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus vulgaris*	5	5	localities	P						X
A		*Bufo calamita*	3	3	localities	P	X				X	X
A		*Hyla arborea*	2	2	localities	P	X				X	X
A		*Rana dalmatina*	5	5	localities	P	X				X	
A		*Rana lessonae*	2	2	localities	P	X					X
A		*Rana ridibunda*	9	9	localities	P		X				X
A		*Rana temporaria*	8	8	localities	P		X	X		X	
A		*Pelophylax kl. esculentus*	32	32	localities	P		X				X
F		*Barbus barbus*			i	P		X	X			
F		*Esox lucius*			i	P			X			X
F		*Thymallus thymallus*			i	P		X	X			X
F		*Lota lota*			i	P			X			X
I		*Coenagrion scitulum*			i	P						X
I		*Omocestus haemorrhoidalis*			i	P						X
M		*Neomys anomalus*			i	P						X
M		*Eptesicus serotinus*			i	P	X				X	

M		*Myotis daubentoni*			i	P	X				X	
M		*Nyctalus noctula*			i	P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P	X		X		X	
M		*Martes martes*			i	P		X	X		X	
M		*Felis silvestris*			i	P	X				X	
P		*Euphorbia seguieriana*			i	P						X
P		*Gratiola officinalis*			i	P						X
P		*Stellaria palustris*			i	P						X
R		*Lacerta agilis*			i	P	X				X	
R		*Lacerta bilineata*			i	P	X				X	
R		*Podarcis muralis*			i	P	X				X	
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X				X	
R		*Natrix maura*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	13 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	3 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	35 %
N14 : Prairies ameliorées	9 %
N15 : Autres terres arables	7 %
N16 : Forêts caducifoliées	15 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Lit majeur (inter-digues) de la basse vallée alluviale du Doubs qui se poursuit en Bourgogne.

Vulnérabilité
: La ressource en eau est menacée aussi bien qualitativement que quantitativement. Si la qualité du Doubs s'est améliorée depuis quelques années et passe d'une classe 2 à une classe 1B à l'aval, la situation est encore préoccupante. Des agglomérations riverains ne sont toutes pourvues de station d'épuration efficaces et la pollution d'origine agricole altère la qualité des captages en eau potable (nitrates et pesticides). Cette situation est aggravée par un abaissement sensible de la nappe consécutif à l'enfoncement ponctuel du lit du Doubs, aux pompages et aux extractions de matériaux alluvionnaires durant la deuxième moitié du XXe siècle. Ces dernières, désormais exclues du lit mineur, ont profondément modifié le cours d'eau, 100 ha de ballastière étant actuellement autorisés en lit majeur.
L'enrochement des berges, substitué aux techniques traditionnelles, a entraîné une chute de la production piscicole (destruction des frayères, des formations végétales riveraines et des abris), une baisse de la biomasse d'invertébrés, une diminution du pouvoir épurateur. Ces protections de berges ont également pu altérer par endroits les capacités de mobilité latérale de cette rivière à la forte dynamique intrinsèque qu'est le Doubs et, en corollaire, diminuer sa capacité à régénérer des milieux alluviaux pionniers très riches (succession seuils-mouilles, zones humides latérales, mortes et bras) et des faciès uniques en terme de biotopes pour les espèces phares que sont le Guêpier, l'Oedicnème, la Sterne ou la Gorge Bleue- bancs alluviaux, rives abruptes sablonneuses pour les espèces nicheuses).
L'intensification agricole s'est traduite par une avancée des labours sur les prairies situées à l'intérieur de l'interdigue avec pour conséquence la disparition des prairies inondables et des espèces qui y sont inféodées. On assiste également à un abandon de l'entretien traditionnel et régulier de la ripisylve* et de certaines prairies qui évoluent vers un stade forestier ou finissent en populiculture.
D'autres dégradations d'origines diverses sont observées : installation de décharges non contrôlées, remblaiements des "mortes" et parfois fréquentation désordonnée par les plaisanciers.

Commentaires complémentaires :

Dans le cadre d'une vaste étude d'aménagement appuyée sur un diagnostic géomorphologique précis, mais également dans le cadre du Défi de l'Agence de l'eau RMC sur la confluence et du programme ATSR, des projets de renaturation sont à l'étude sur la Basse Vallée du Doubs et en particulier sur la confluence Doubs-Loue-Clauge afin de regagner de la dynamique alluviale et de promouvoir la recréation naturelle d'habitats alluviaux. C'est également sur ce secteur que se trouve la Réserve Naturelle

Nationale de l'Ile du Girard qui recouvre 125 ha entre le Doubs actuel et le vieux Doubs. La RNN est le lieu d'une gestion patrimoniale exemplaire en terme de qualité des habitats et des espèces. C'est également un lieu prisé pour les visiteurs et les actions pédagogiques.

Le périmètre déjà proposé au titre de la directive habitats naturels dans le département du Jura, trouve une continuité logique en Saône et Loire avec un site pilote sur lequel a été expérimentée la démarche d'établissement des documents d'objectifs Natura 2000. Le site fait l'objet d'une démarche d'élaboration de son document d'objectif que le Jura en coordination avec la révision du Docob coté Saône-et-Loire. La partie bourguignonne est également proposée au titre de la directive oiseaux.

Les réflexions conduites dans le cadre de l'Avenir du Territoire entre Saône et Rhin sur la basse vallée du Doubs suite à l'abandon du projet de liaison à grand gabarit et du Défi de l'Agence de l'eau confèrent une dimension supplémentaire à l'application de la directive habitats. Les deux démarches intègrent non seulement le même objectif, celui d'un développement durable, mais aussi une même méthode participative. Enfin, une étude sur les forêts alluviales, leur intérêt écologique, sociologique et paysager a été lancé sur l'ensemble de la région mais avec une attention particulière sur ce secteur majeur.

Les grands enjeux du site ont trait aux éléments suivants :
- maintenir et restaurer la dynamique alluviale du cours d'eau et la diversité des milieux engendrés par ce fonctionnement naturel dans l'espace et le temps,
- maintenir ou rétablir la qualité des eaux de la rivière et des milieux aquatiques annexes, notamment en contrôlant les apports d'effluents d'origine domestiques, agricoles ou autres,
- conserver les pelouses et les prairies alluviales,
- conserver la diversité structurale de l'ensemble pelouse-prairie-forêt alluviale,
- assurer la préservation de l'avifaune,
- repérer et préserver du dérangement les secteurs de nidification de certaines espèces très sensibles, comme la Sterne, le Guêpier, l'Hirondelle de rivage, le Bihoreau, le Râle des genêts, le Blongios nain, etc,
- préserver les ripisylves et les forêts alluviales (aulnaies-frênaies-saulaies), avec le maintien d'îlots de sénescence, d'arbres morts ou vieillissants (abritant certains pics),
- informer et sensibiliser les élus et les autres acteurs locaux

4.2 Qualité et importance

Avec la Saône dont il est l'affluent principal, le Doubs est le plus important cours d'eau du centre-est de la France. Son histoire est mouvementée et sa vallée riche en activités humaines. Il naît sur le territoire de la commune de Mouthe, à 945 m d'altitude, d'une exsurgence au pied du massif boisé du Noirmont. 90 km à vol d'oiseau séparent la source de la confluence avec la Saône, mais une série de plis montagneux a fortement accru sa longueur.

Après un parcours montagnard encaissé dans le Jura plissé, le Doubs change d'orientation et se dirige vers le sud-ouest, dans une vallée relativement étroite. En amont de Dole, la pente diminue nettement et la rivière développe de nombreux méandres dans un lit majeur atteignant 2 km de large. A l'aval de l'agglomération, au niveau de Parcey, elle reçoit la Loue, son principal affluent, puis gagne la plaine de la Saône avec laquelle elle conflue à Verdun-sur-le-Doubs, à 180 m d'altitude, après une dénivelée totale de 765 m.

La majeure partie de la basse vallée du Doubs est tapissée d'alluvions récentes, d'origine jurassienne, composée à 90 % de cailloutis grossiers à éléments calcaires dominants. Aux environs de la confluence Doubs-Saône, ces alluvions reposent sur une formation d'origine fluvio-lacustre (graviers et galets calcaires plus ou moins silicifiés) dite de « St Cosme ». Cet ensemble constitue un riche aquifère continu, né de la vaste accumulation de matériel alluvial lors des variations spatiales de la confluence Doubs-Saône. La vitesse d'écoulement des eaux souterraines est rapide et rend ce vaste compartiment alluvial relativement vulnérable aux pollutions. La nappe alluviale principale est accompagnée par des nappes captives situées dans des lentilles argileuses (Rahon ou Asnans-Beauvoisin).

Le régime hydrologique est principalement de type pluvial. A la station de Neublans-Abergement, en 1994, le débit d'étiage était de 21 m3/s pour un débit de crue de 1130 m3/s. Le déroulement des crues est très variable et fonction de l'origine et de la puissance des écoulements. L'homme a tenté ici de maîtriser les caprices de la rivière en construisant des digues dès le Moyen-Age. Le système de digues actuel est suffisant pour maîtriser les crues cinquantenales et dans cet interdigue, le Doubs bénéficie d'un certain espace de liberté. En effet, en aval de Dole, la pente et la naturalité (caractère peu artificialisé) de la rivière (sans navigation ni alimentation de moulins) lui ont conservé son caractère, sa compétence naturelle et ses mécanismes d'érosion-sédimentation.

La multiplicité des situations topographiques, hydriques et pédologiques créées par la dynamique du Doubs, sa capacité à les rajeunir et les interrelations entre chenal principal, nappe et systèmes latéraux, sont à l'origine d'une extrême diversité des associations végétales et des espèces.

Les formations ligneuses se composent :

- de forêts riveraines très relictuelles du fait des anciens déboisements effectués dans la vallée et surtout de la granulométrie peu favorable des sols ;
- en liaison avec ces forêts riveraines, on rencontre des saulaies arborescentes où dominent le saule blanc, typiques des vallées alluviales à sédiments grossiers et à dynamique importante et des saulaies basses à saule gris, association préalpine d'un grand intérêt biogéographique. La disparition des formations arborées de saules est liée à la réduction de la dynamique fluviale sur certains tronçons (digues, enrochements de berges) et à l'abaissement de la nappe phréatique (extractions de graviers en particulier, enfoncement du lit du cours d'eau, pompages divers...).

Les milieux ouverts se composent de prairies et pelouses :
- le groupement dominant de la vallée est représenté par des prairies mésophiles appartenant à l'arrhénathérion ; elles sont fauchées en juin puis généralement pâturées ;
- les sols les plus secs et les plus filtrants présentent des pelouses xérophiles peu développées et qui semblent se maintenir ; elles possèdent de nombreuses espèces subméditerranéennes rares ;
- les dépressions sont colonisées par un groupement équivalent au Cnidion (l'Oenanthion d'influence atlantique) décrit en Europe centrale, rarissime en France et riche en espèces rares ;
- les milieux humides à sols hydromorphes sont colonisées par des prairies hygrophiles à molinie bleue, très fragmentaires ;
- les "mortes" abritent des phalaridaies (formation végétale à phalaris), groupement bien répandu et disséminé dans toute la vallée ;
- enfin, les lieux inondés toute l'année, abritent des formations à glycérie ainsi que des roselières élevées.

Le très haut intérêt de cette vallée porte sur l'originalité de la cohabitation des pelouses sèches rares et des prairies hygrophiles et mésophiles en secteur inondable.

Les groupements de végétaux aquatiques se développent dans les "mortes" et les anses calmes de la rivière :
- parvoroselières ou groupements à prêle, butome en ombelle, sagittaire et oenanthe aquatique,
- formations végétales immergées, groupe-ments à potamot flottant, myriophylle et hottonie des marais,
- formations végétales flottantes (renoncules, nénuphars...).

En été et en automne des groupements originaux de végétation temporaire d'émersion, se développent avec la baisse du niveau de la rivière ; on observe des formations de type pionnier avec la très rare ache rampante et d'autres espèces très nitrophiles qui se trouvent sur des substrats sablo-vaseux. Ces groupements fugaces traduisent le caractère vivant et constamment renouvelé de la vallée.
Les bancs de graviers, de sables et de galets présentent une végétation composite originale, en mosaïque, à caractère nitratophile marqué. Ce sont des groupements originaux, particulièrement bien développés dans la vallée du Doubs et qui semblent inexistants dans les vallées voisines.
Une végétation d'ourlets, installée au voisinage des saulaies et en clairière, couvre de grandes surfaces ; elle est dominée par les orties, les ronces et diverses lianes.

Cet éventail de milieux remarquables s'accompagne d'une faune riche et très intéressante :
- l'inventaire entomologique a permis de mettre en évidence une grande variété de peuplements d'insectes.
- les poissons trouvent dans ce secteur une haute diversité d'habitats ("pools", radiers, mortes,...) qui ne se traduit cependant pas par une diversité maximum d'espèces, certaines ayant disparu (aloses) et d'autres étant en régression (ombre, brochet, bouvière et truite) voire en cours de disparition (apron). Soulignons toutefois qu'une trentaine d'espèces sont présentes, ce qui en fait une des stations les plus riches de toute la France. Les opérations de réhabilitation engagées depuis quelques temps semblent favoriser la reconstitution des peuplements pisciaires en accord avec les caractéristiques typologiques et la structure naturelle de la rivière ;
- les batraciens sont de bons indicateurs de la qualité écologique d'un milieu. 12 espèces, sur les 16 connues en Franche-Comté et en Bourgogne, ont été recensées dans ce secteur. La majorité est protégée au niveau national, voire européen ;
- l'avifaune est riche et variée (175 espèces dont 123 nicheuses). Les bancs de graviers sont indispensables au petit gravelot, à la sterne pierregarin et à l'oedicnème criard. Les berges abruptes de la rivière sont colonisées par le martin-pêcheur, le guêpier d'Europe et l'hirondelle de rivage, l'érosion latérale étant indispensable à leur maintien. Lorsqu'elles sont assez étendues, les roselières abritent les nids du héron pourpré et du blongios nain. Les formations forestières (ripisylve*, saulaies...) sont appréciées par la gorge-bleue à miroir, les pics, divers rapaces nocturnes et diurnes. Enfin, les prairies humides abritent le râle des genêts, le courlis cendré... Ce site est répertorié parmi les 8 Zones d'Importance Communautaire pour les Oiseaux de Franche-Comté en application de la Directive C.E.E. Oiseaux ;
- les mammifères sont bien représentés : chauves-souris (vespertilion de Daubenton, oreillard méridional...), rongeurs (musaraigne aquatique, musaraigne bicolore,...) et loutre (récemment découverte mais rare).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	A08	Fertilisation		I
H	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
H	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
L	G02.01	Terrain de golf		I
M	A09	Irrigation		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	D01.05	Pont, viaduc		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	20 %
Domaine communal	40 %
Domaine de l'état	40 %

4.5 Documentation

- TERRAZ, L. (2000). Plan de gestion 1999-2003 de la Réserve Naturelle Nationale de l'Ile du Girard. Dole Environnement et DIREN Franche-Comté, Dole, juin 2000, 190 pages, annexes, cartes, photographies.

- TERRAZ, L, BERNARDIN, D., CECINAS, A. (1997). Suivi scientifique annuel de la Basse Vallée du Doubs. Dole Environnement, Réserve Naturelle Nationale de l'Ile du Girard, Association de Sauvegarde du Doubs, Dole, août 1997, 7 pages (non publié).
- Dole Environnement (2000). Les habitats d'intérêt communautaire de la Basse Vallée du Doubs, inventaire et cartographie. Dole, décembre 2000, 22 pages.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- Docob du site "Basse vallée du Doubs" . 2007. EPTB Saône-Doubs. DIREN-FC
- TOPIN. F. 2010. Etude et suivi des odonates sur le site Natura 2000 de la Basse Vallée du Doubs (39).Dole Environnement. EPTB Saône Doubs, DIREN-FC
- GADEN. J-L., MACCAUD. A., GADEN. F., EGGERT. C. 2010. Etude et cartographie des populations d'amphibiens présentes sur le site Natura 2000 de la Basse Vallée du Doubs (39). Ecotope Faune Flore, Fauna Consult
- MORA. F. 2010. Expertise entomologique de la Réserve Naturelle Nationale de l'Ile du GIRARD (39) - Inventaire 2010 des Rhopalocères et Orthoptères - Analyse critique et comparée des données antérieures.DREAL FC, OPIn RNR Ile du Girard
- BRUGEL E., 2014. Résultats des prospections de l'année 2013 concernant quatre espèces de mollusques gastéropodes remarquables : Anisus vorticulus, Vertigo angustior, Vertigo geyeri et Vertigo moulinsiana. CBNFC-ORI, 21 p.
- BOUCHARD, J., 2009. Réseau de contrôle et surveillance - Réseau de contrôle opérationnel - Résultats campagnes 2007-2008 - Jura. ONEMA.
- CUINET, A., DAUDEY, T., RAHON, J., 2010. Etude piscicole de la Basse Clauge. EPTB Saône & Doubs, Eaux continentales, FEADER, DREAL-FC.
- MOUTHON, J., MORA, F., FRANZONI, A., 2011. Recherche ciblée de deux espèces de Naïades patrimoniales en Franche-Comté : la Moule perlière d'eau douce (Margaritifera margaritifera) et la Mulette épaisse (Unio crassus) - Tome I : Rapport de restitution des investigations 2010. OPIE-FC, DREAL-FC, UE.
- LE GOFF, C., 2014. Rapport interrégional annuel 2013 du réseau Castor. ONCFS Délégation interrégionale Bourgogne Franche-Comté.
- Base de données CBNFC-ORI, 2012.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	4 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	ENSEMBLE URBAIN DE DOLE	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Décision CE SIC : 07/12/2004, 13/11/2007, 12/12/2008
Arrêté ZSC : 27/05/2009 (JORF 23/06/2009)

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : EPTB Saône Doubs / Etat-DIREN/DREAL

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Etablissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs, liaison Saône-et-Loire à la CA du Grand Dole, 54, rue André Lebon BP458 F-39109 Dole cedex
Tel : 03 84 79 78 46 / Fax : 03 84 79 78 43
nicolas.terrel@eptb-saone-doubs.fr
sophie.horent@eptb-saone-doubs.fr